

# PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2018

Convocations : Journal Officiel du 20 juin 2018  
Tout ménage 26 juin 2018

Présidence : M. Alexis Choffat  
Secrétariat : Mme Florence Marie Gerber

14 citoyen-ne-s présent-e-s

## Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée ;
2. Présentation et approbation des comptes 2017 ainsi que des dépassements budgétaires ;
3. Divers ;

---

L'ordre du jour n'étant pas contesté, le Président ouvre l'assemblée à 20h00.  
Deux scrutateurs sont nommés : MM Christian Broquet & Joris Meyer

### 1. Approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée

Le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 19 avril 2018 est lu et approuvé avec décharge et remerciements à son auteur.

### 2. Présentation et approbation des comptes 2017 ainsi que des dépassements budgétaires

Des exemplaires des comptes sont disponibles pour les personnes présentes. Ils sont également projetés sur écran.

La secrétaire donne connaissance des comptes et le Maire apporte les informations y relatives.

#### Autorités et administration générale :

130.319.01 frais de conseil : dépassement budgétaire en raison de la sortie de législature et également des présents pour différentes fins de mandats.

#### Travaux publics, plans de zones, communication :

205.312 Energie FMB : montant supérieur mais les FMB nous ont contacté récemment en raison d'erreurs dans leur facturation, ils doivent établir un décompte et la correction sera comptabilisée dans les comptes 2018.

205.314.00 Prestations de tiers pour l'entretien : deux candélabres ont été abîmés et ont dû être réparés. De plus, le contrat de maintenance a dû être renouvelé et le montant est supérieur à l'ancien contrat.

Affaires juridiques, Police et affaires militaires et protection civile : pas de commentaire.

#### Instruction, formation, culture et sport :

511.314.01 prestations de tiers pour entretien (bâtiments & place de l'école) : montant supérieur au budget en raison d'une réparation non prévue sur le système de ventilation de la halle (Climagel) et l'étude énergétique du bâtiment de l'école (no 15).

Aide sociale et santé publique : pas de commentaire.

Economie publique : pas de commentaire.

Finances :

820.331.01 – amortissements : montant important, amortissement financier de plus de Fr. 100'000.--.

840.421 Intérêts moratoires impôts : montant supérieur au budget mais ces montants sont difficilement prévisibles.

Impositions : 910.400.01 – personnes physiques impôts sur le revenu : montant supérieur aux prévisions cantonales. Différences moins importantes pour les personnes morales.

Versement au fonds de compensation : versement 2017 moins important que 2016.

Services communaux :

Services des déchets : ce service boucle avec un résultat positif de Fr. 728.70 (2016 perte de Fr. 935.35).

Les eaux propres bouclent avec un bénéfice de Fr. 1'104.--.

Le service des eaux usées boucle avec un résultat positif de Fr. 25'233.95, à verser sur le fonds.

Exploitation forestière : ce service boucle avec un bénéfice de Fr. 3'730.85. Nous avons acheté des actions Fagus pour un montant de Fr. 5'000.--, montant directement amorti et cette action figure au bilan pour un montant de Fr. 1.--.

Comptes administratifs :	charges	Fr. 1'364'935.80	produits	Fr. 1'569'803.55
Services communaux :	charges	Fr. 255'928.85	produits	Fr. 256'186.90
Total	charges	Fr. 1'620'864.65	produits	Fr. 1'825'990.45

**Soit un bénéfice de Fr. 205'125.80**

Alors que le budget prévoyait un bénéfice de Fr. 45'700.--

Un résumé du bilan est donné et le rapport de vérification des comptes, par la fiduciaire BDO SA, est lu.

Les principaux dépassements budgétaires sont également communiqués.

Pas d'opposition à l'entrée en matière.

**Discussion** : aucune

**Votation** : l'assemblée accepte à l'unanimité les comptes 2017 ainsi que les dépassements budgétaires.

### 3. Divers

**TRAVAUX DE MORMONT** : le Maire donne un compte-rendu de l'état d'avancement des travaux de réaménagement du village de Mormont. Le Conseil a décidé de rénover également la route qui mène à la chapelle, le coût est devisé à Fr. 16'200.--. Le restaurant du St-Hubert va également refaire, à sa charge car il s'agit d'un chemin privé, la petite route qui mène au parking.

**PONT LES PERCHES** : les CFF ont pris contact avec la commune car, malgré leur décision de 2016, avaient besoin d'utiliser le pont pour exécuter des travaux sur les lignes ferroviaires. Une convention a été signée et les CFF nous verseront la somme de Fr. 4'000.-- qui sera assignée à des travaux futurs sur ledit pont. Un courrier d'information a été envoyé aux propriétaires concernés.

**SITE INTERNET** : la commune va refaire son site internet, la tâche a été confiée à M. Guillaume Meyer.

**EXPOSITION ANCIENNES PHOTOS** : cette exposition aura lieu les 15 et 16 septembre 2018 à la halle de Courchavon.

FETE DE L'ECOLE : cette fête a eu lieu le 30 juin dernier et le Maire félicite le Cercle scolaire pour cette organisation qui, semble-t-il, a remporté un vif succès.

Autres demandes et remarques des citoyens présents :

M. J.-Pierre Broquet demande qui ouvre les saignées aux chemins forestiers car rien n'est fait au chemin du Poirera. Le Garde forestier sera informé.

M. Michel Broquet demande quelle est la quotité pour les coupes de bois ? Cette année 1500 m<sup>3</sup> ont été martelés, baisse de 10% conseillée par ProForêts.

Le Maire remercie les personnes présentes et leur souhaite de bonnes vacances.

M. Alexis Choffat remercie le Maire et tous les membres du Conseil communal et souhaite également de bonnes vacances aux personnes présentes.

Comme il n'y a plus de questions, la séance est levée à 20h50.

Courchavon, le 10 août 2018

Lu et approuvé lors de l'assemblée communale du : 13 décembre 2018

AU NOM DE L'ASSEMBLEE

Le Président :



Alexis Choffat

La Secrétaire :



Florence Marie Gerber

